

**DELOCALISATIONS :  
DECLIN OU NOUVEAU MODELE DE SPECIALISATION ?**

**Par Fabrice Hatem,  
Conseiller économique, AFII<sup>1</sup>  
Professeur associé à l'Ecole de Management de Normandie**

---

<sup>1</sup> L'auteur s'exprime à titre personnel.

La France est menacée de mort industrielle. La menace, dira-t-on, n'est pas nouvelle. Déjà, dans les années 1970, nos industries de base avaient été ébranlées par la concurrence des nouveaux pays industrialisés et la raréfaction de nos ressources en matières premières. Au cours de la décennie suivante, ce fut au tour des industries d'équipement d'être confrontées à la montée de la concurrence du Japon, dont le modèle d'organisation industrielle révéla alors son efficacité. A chaque fois, la crise fut jugulée par un effort parfois douloureux de reconversion et de modernisation industrielle.

Depuis 10 ans, se profile une nouvelle lame de fond, affectant désormais l'ensemble des activités manufacturières, voire même tertiaires, et liée cette fois au mouvement de globalisation. La compétition entre territoires pour l'accueil des investissements internationaux et pour la maîtrise des marchés mondiaux s'intensifie et s'élargit. Les dernières contraintes réglementaires pesant sur les importations des produits et des services sont démantelées dans le cadre des accords de l'OMC. Les investisseurs industriels et financiers disposent d'une liberté de manœuvre et d'une diversité d'options croissante pour la localisation de leurs actifs. De nouveaux pays d'accueil, aux coûts souvent très bas et aux marchés en croissance rapide, viennent concurrencer les pays développés pour l'accueil des investissements internationaux, entraînant un détournement des flux de créations d'emplois et de capacités de production. D'où un déclin rapide de l'emploi manufacturier dans les anciens pays industrialisés et une baisse progressive de la part de ceux-ci dans la production manufacturière mondiale, mouvement que l'on désigne habituellement sous le terme de délocalisation.

Face à cette situation, deux attitudes sont possibles. La première, fondamentalement optimiste, analyse les phénomènes précédents comme une redéfinition naturelle des domaines de spécialisation, les pays développés se désengageant des activités de main-d'œuvre traditionnelles pour se spécialiser dans les activités à plus haut niveau technologique où à plus fort contenu en services à valeur ajoutée, pour lesquelles ils sont « naturellement » mieux dotés.

La seconde attitude insiste par contre sur l'existence de facteurs, souvent historiquement nouveaux, et susceptibles de compromettre ce scénario favorable. Les progrès des techniques de communication, en accroissant les possibilités de travail à distance, rendent désormais possible la délocalisation d'activités tertiaires qui autrefois devaient nécessairement se trouver à proximité immédiate des marchés finals et/ou des lieux de production. L'accélération des rythmes de rattrapage et des processus de développement se traduit par l'irruption de nouveaux pays dans des activités à fort contenu en technologies ou en savoir-faire. Le potentiel de croissance et surtout de création d'emploi lié au développement des activités et produits nouveaux, censé compenser le déclin des secteurs traditionnels dans les pays développés, ne doit pas être surestimé. La capacité de reconversion des populations touchées par le mouvement de déclin industriel n'est pas, elle non plus, sans limites. La taille démographique et le potentiel économique des nouveaux concurrents – Chine et maintenant Inde – et donc leur potentiel d'absorption en termes d'investissements et de délocalisations est sans commune mesure avec celui des petits « dragons » asiatiques des années 1980.

Selon cette analyse, que nous partageons, il existe donc aujourd'hui un risque frontal de déclin industriel et économique pour certains pays développés, lié à un déversement massif d'activités de toutes natures vers les régions émergentes, et avec pour conséquence un risque de perte d'emploi et de marginalisation durable pour la partie de la population la plus directement

touchée. La France, puissance industrielle de niveau technologique intermédiaire, est particulièrement menacée par ces évolutions.

Pour faire face à ce risque majeur, le soutien au développement des activités dites « à haute technologie » et/ou du tertiaire supérieur est certes indispensable. Mais cette action ne constitue pas à elle seule, selon nous, une réponse à la hauteur de l'enjeu. Il faut également moderniser et stimuler la capacité d'innovation des industries qualifiées de « traditionnelles », offrir aux activités présentes en France un environnement légal, réglementaire et fiscal leur permettant de lutter à armes égales avec celles des pays en développement, enfin protéger nos entreprises des pratiques de concurrence déloyale dont elles sont victimes.

## **I. DELOCALISATION, UN ETAT DES LIEUX**

La délocalisation stricto sensu est généralement définie comme le fait de fermer un site de production, situé dans un pays à coûts de production élevés, pour ouvrir un site équivalent dans un pays à plus faibles coûts salariaux. Cette définition ne permet cependant de saisir qu'une petite partie d'un mouvement économique beaucoup plus large et prenant des formes très diverses, qui se traduit par une érosion progressive des parts de marché des pays dits « industrialisés » pour les produits et services susceptibles de faire l'objet d'un échange international. C'est cette délocalisation « au sens large » que nous étudierons ici. Nous commencerons par dresser un bref descriptif des faits, de leurs causes et de leurs conséquences.

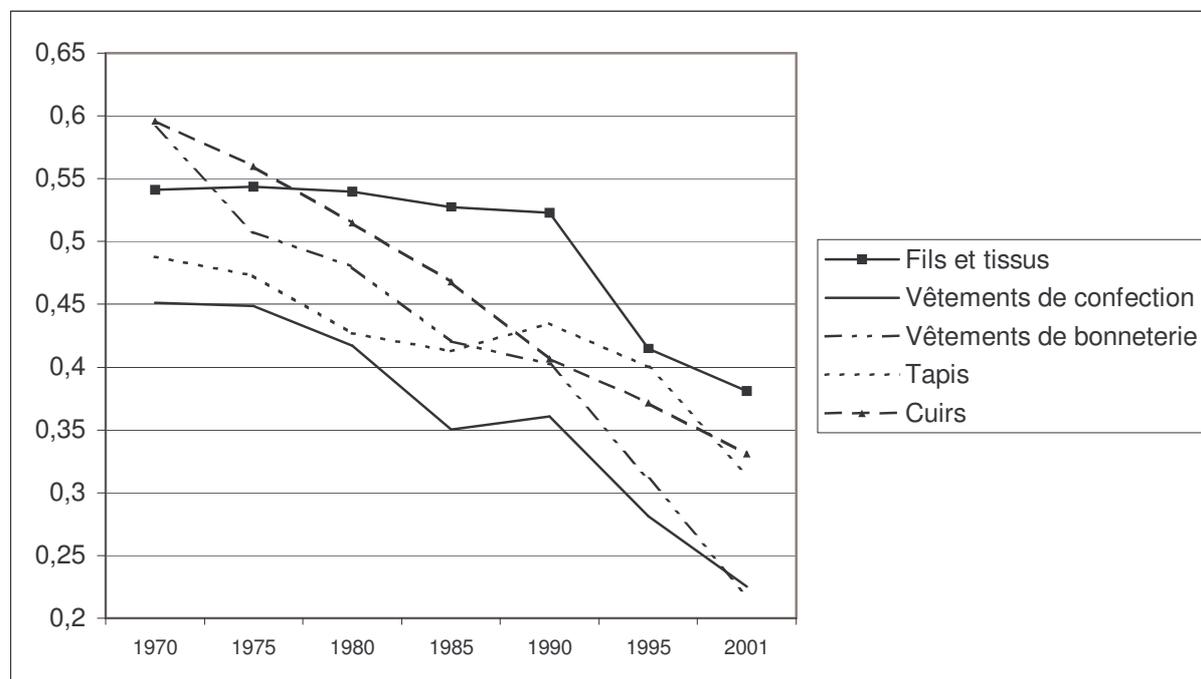
### **11. Les faits : un mouvement de déversement industriel**

L'économie française, comme le reste des économies développées, voit actuellement sa part dans la production et surtout dans l'emploi industriel mondial décroître au profit notamment des pays émergents d'Europe de l'Est et d'Asie. Ce mouvement ne se limite pas à la seule fermeture de sites et au transfert des capacités de production existantes, même si ce type d'opération marque particulièrement les esprits par son caractère spectaculaire. Il se traduit surtout par une réorientation du flux des investissements productifs nouveaux<sup>2</sup>, notamment dans les activités à fort contenu de main-d'oeuvre. D'où une ré-allocation des capacités productives, des exportations et surtout des emplois au détriment des anciens pays développés (voir graphique 1 illustrant le cas du secteur filière textile-confection européen). Par exemple, l'Europe de l'Est a attiré près de la moitié des emplois créés en Europe par les projets internationaux des multinationales entre 1998 et 2002, alors que leur part était pratiquement nulle avant la chute du Rideau de Fer (Hatem, 2003).

---

<sup>2</sup> Ainsi que des flux de sous-traitance.

**Graphique 1**  
**La part de l'Europe de l'ouest dans les exportations mondiales de produits textile et d'habillement**



Source : CEPPII, Base Chelem

## 12. Les conséquences sur les économies industrielles

Comme on le verra plus loin, la baisse relative de la part des pays industrialisés dans la production industrielle mondiale ne se traduit pas par une baisse absolue de leur production industrielle en volume. Cependant, celle-ci progresse désormais à un rythme lent : entre 1 % et 3 % par an selon les pays et les années.

Cette croissance ralentie a des effets très négatifs sur l'emploi manufacturier, encore aggravés par les progrès rapides de la productivité du travail<sup>3</sup>. Par exemple, entre 1990 et 2001, la France a perdu 0,5 million d'emplois dans ce secteur, l'Allemagne 3,6 millions, l'Italie 1,6 millions, le Japon 2,2 millions, etc. (voir tableau 1). Il s'agit donc d'un phénomène massif, commun à tous les pays industrialisés, dont certains sont encore plus massivement touchés que la France.

<sup>3</sup> Eux-mêmes liés à un faisceau de causes concomitantes : automatisation, augmentation du contenu en valeur ajoutée des produits, part décroissante des activités les plus intensives en travail peu qualifié,...

**Tableau 1**  
**Emplois salariés dans l'industrie dans les principaux pays de l'OCDE**  
**(En milliers de personnes en fin d'année)**

	<b>1990</b>	<b>2001</b>
<b>France</b>	4,4	3,9
<b>Allemagne</b>	11,7	7,9
<b>Italie</b>	5,4	3,8
<b>Royaume-Uni</b>	5 (1995)	4,5
<b>Espagne</b>	2,9	2,9
<b>Etats-Unis</b>	22,2	20,1
<b>Japon</b>	13,9	11,7

Source : INSEE

Ce mouvement, associé à la tertiarisation de l'industrie s'est traduit par une très forte baisse de l'emploi ouvrier et par une montée durable des taux de chômage touchant tout particulièrement les catégories les moins qualifiées de la population, qui sont les plus exposées à la concurrence de la main d'œuvre des pays en développement.

Par ailleurs, la concurrence des pays en émergence n'a pas touché avec le même degré de gravité toutes les industries et toutes les régions des pays développés. Si certaines zones, spécialisées dans des activités jusqu'à présent peu concernées par cette concurrence (ex : tertiaire supérieur et recherche en île-de-France), n'en n'ont que marginalement ressenti les effets, d'autres ont été frappées de plein fouet, avec en conséquence un phénomène cumulatif de baisse d'activité, de fermetures d'entreprises locales, de réduction d'effectifs et de sous-investissement conduisant à un affaiblissement progressif du tissu industriel local.

L'économie alsacienne avait par exemple tiré sa prospérité au cours des cinquante dernières années d'une forte ouverture aux échanges internationaux, et notamment des complémentarités nouées avec l'économie allemande : opérations de sous-traitance pour les firmes d'outre-Rhin, accueil d'investissements allemands à la recherche de coûts de production plus modérés, flux de travailleurs transfrontaliers). Or, ce « modèle alsacien » est rentré en crise depuis une dizaine d'année du fait de plusieurs évolutions concomitantes : concurrence des PECOs pour l'accueil des projets industriels et de la sous-traitance (notamment en provenance d'Allemagne), ralentissement de l'économie d'Outre-Rhin (lui-même largement liée au phénomène de délocalisation industrielle massive vers les pays de l'est européen). Ce déclin des investissements de production manufacturiers n'a pas été compensé par une augmentation dans le domaine des activités de services et des technologies de l'information, conduisant à un ralentissement des créations d'emplois nouveaux.

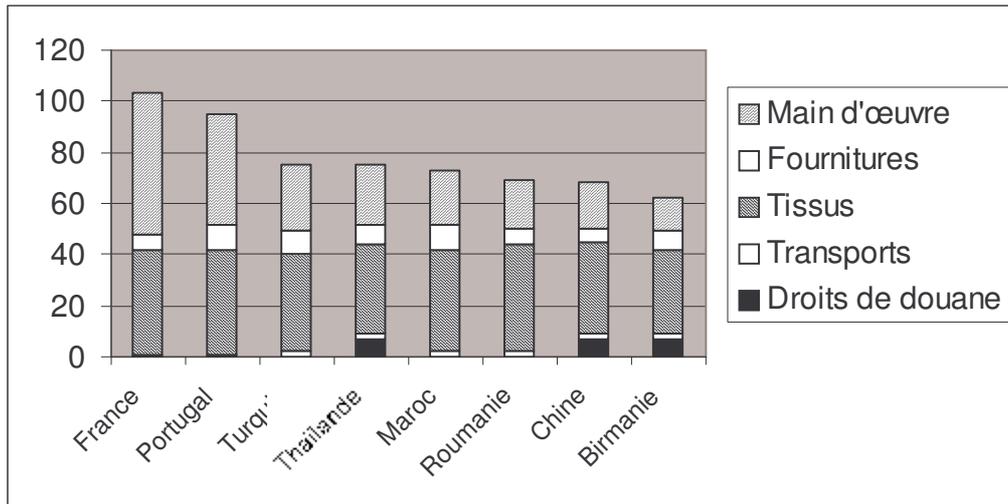
### **13. Les causes du mouvement**

Ce mouvement s'explique lui-même par plusieurs causes convergentes :

- Des différentiels de coûts de production. Les écarts de coûts salariaux horaires pour la main d'œuvre non qualifiée entre l'Europe de l'Ouest et ses concurrents en développement peuvent atteindre des rapports de 1 à 10 avec le Maghreb, de 1 à 15 avec la Roumanie, et de 1 à 50 avec la

Chine. Or, les différentiels de productivité ne compensent pas, loin de là, ces écarts. C'est ainsi qu'il faut verser en France, pour produire la même chemise, deux fois plus de salaires qu'en Turquie, 2,5 plus qu'au Maroc, près de 3 fois plus qu'en Roumanie et quatre fois plus qu'en Chine (graphique 2). Les différences de contexte juridique en matière de droit du travail et de protection sociale viennent encore aggraver ces écarts.

**Graphique 2**  
**Coûts salariaux (ou coûts de production d'une chemise) comparés**



Source : Union des industries textiles (UIT), 2003

- Des différentiels de croissance. L'accès aux marchés constitue pour les entreprises une motivation d'internationalisation au moins aussi forte que la recherche de bas coûts de production. Or, même si les pays développés de l'OCDE représentent encore aujourd'hui plus des deux-tiers du PIB mondial, c'est du côté des économies en émergence d'Asie ou d'Europe de l'Est qu'il faut se tourner pour trouver les perspectives de croissance les plus favorables. C'est ainsi que les dernières prévisions de la Banque mondiale laissent présager, pour la période 2004-2006, des taux de croissance supérieurs à 7 % pour l'ensemble de l'Asie, proches de 5 % pour les PECO, mais inférieurs à 3 % pour l'ensemble des pays développés (tableau 2). Ces perspectives contrastées ont des conséquences directes sur les décisions d'implantation des firmes multinationales : celles-ci concentrent en effet une très grande part de leurs créations nouvelles de capacités dans les pays à forte croissance, tandis qu'elles consacrent l'essentiel de leurs investissements dans les pays développés<sup>4</sup> à des opérations de restructurations et de fusions-acquisitions.

<sup>4</sup> Investissements dont le montant financier reste par ailleurs très élevé.

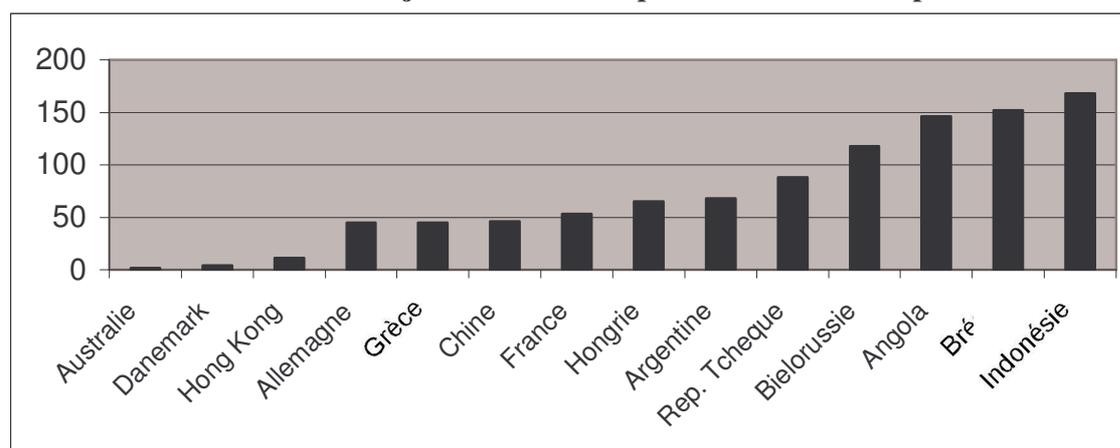
**Tableau 2**  
**Perspectives de croissance économique par zone**

	2002	2003 (est.)	2004 (prév.)	2005 (prév.)	2006 (prév.)
<b>Monde</b>	1,8	2,6	3,7	3,1	3,0
<b>Pays riches</b>	1,4	2,1	3,3	2,6	2,5
<b>Pays en développement, dont :</b>	3,4	4,8	5,4	5,2	5,0
- Asie de l'est et Pacifique	6,7	7,7	7,4	6,7	6,3
- Europe et Asie Centrale	4,6	5,5	4,9	4,8	4,7
- Amérique Latine et Caraïbes	-0,6	1,3	3,8	3,7	3,5
- Moyen-orient et Afrique du nord	3,3	5,1	3,7	3,9	4,0
- Asie du Sud	4,3	6,5	7,2	6,7	6,5
- Afrique sub-saharienne	3,3	2,4	3,4	4,2	3,9

Source : Banque Mondiale, 2004b

- Un environnement général des affaires qui s'améliore rapidement. La qualité globale de l'environnement des affaires (stabilité politique et économique, souplesse de la réglementation, etc.) constitue un autre élément déterminant des décisions de localisation. Sur ce plan, seuls les pays industrialisés traditionnels offraient encore il y a 15 ans des garanties de sécurité, d'ouverture et d'égalité de traitement satisfaisantes aux investisseurs. Or, avec le mouvement mondial de déréglementation et de libéralisation intervenu depuis lors, de nouveaux pays – et non des moindres – ont réalisé en la matière des progrès impressionnants, non seulement en ce qui concerne les principes juridiques généraux, mais également leur conditions concrètes d'application. Une récente étude de la Banque mondiale sur le coût de la réglementation dans différents pays du monde montre à cet égard que, dans de nombreux domaines, certains pays en développement offrent désormais un environnement réglementaire et administratif aussi favorable que celui des pays développés. Par exemple, le délai nécessaire pour ouvrir une entreprise serait, d'après cette étude, de l'ordre de 10 jours à Hong-Kong, 40 jours en Allemagne et en Chine, et 50 jours en France (Banque mondiale, 2004a, et graphique 3).

**Graphique 3**  
**Nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise**



Source : Banque Mondiale, 2004a

## **II. UNE VISION OPTIMISTE : VERS UN NOUVEAU TYPE DE SPECIALISATION INDUSTRIELLE ?**

Face aux évolutions décrites ci-dessus, deux attitudes sont possibles. La première consiste à y voir un phénomène bénéfique d'extension de l'aire du développement partagé, ce mouvement s'accompagnant de la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail à laquelle les pays anciennement développés peuvent s'adapter par une spécialisation sur les activités tertiaires et de haute technologie. La seconde analyse insiste au contraire sur le risque de désindustrialisation massif et cumulatif auquel sont aujourd'hui confrontés certains pays développés, et sur le caractère illusoire de certaines réponses liés aux technologies nouvelles et aux développement des activités non industrielles. Elle conduit à préconiser la mise en œuvre d'une ambition industrielle forte, visant au maintien dans les pays développés d'un socle productif très diversifié, et passant à la fois par une amélioration de l'environnement local des affaires et la recherche de conditions d'échange réellement équitables avec des concurrents étrangers qui fondent largement leur compétitivité sur des conditions d'emploi, de rémunération, de droits et de protection sociale inacceptables pour des pays respectueux d'un minimum de droits humains.

La vision optimiste s'appuie, au plan théorique, sur un modèle « libéral » pour lequel la suppression des obstacles aux échanges constitue globalement un jeu à somme positive bénéfique à tous les partenaires. Sur le plan empirique, un certain nombre de faits paraissent venir à l'appui de cette thèse, en laissant penser que le mouvement de « re-spécialisation » des pays industrialisés, et tout particulièrement de la France, serait d'ores et déjà en cours, compensant les impacts négatifs de la délocalisation des activités de main d'œuvre.

### **21. La théorie : l'intégration économique, porteuse de bienfaits naturellement partagés ?**

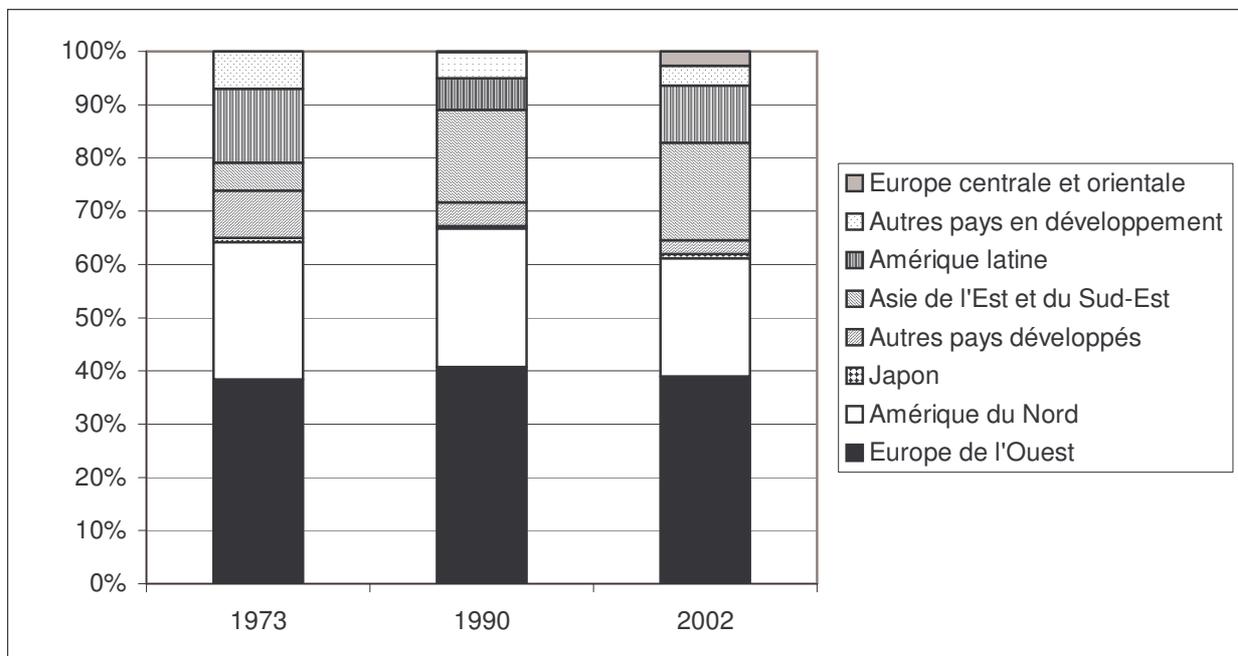
L'approche libérale « optimiste » dont la filiation intellectuelle remonte à l'analyse néo-classique du commerce international, consiste, schématiquement, à analyser la mobilité croissante du capital comme résultant de l'affaiblissement d'obstacles divers (barrières réglementaires, techniques, asymétries informationnelles...) qui s'opposaient jusque-là à ce phénomène. La disparition de ces imperfections de marché ne peut donc que contribuer, dans cette optique, à rapprocher l'équilibre de l'optimum en rendant possible une meilleure affectation géographique d'un facteur de production : le capital. D'où à la fois une accélération de la croissance globale et une convergence des niveaux de productivité locaux. Barro et Sala-I-Martin, montrent par exemple, à partir d'un modèle d'échange d'inspiration néoclassique, que l'introduction d'une hypothèse de mobilité du facteur capital permet une convergence progressive des niveaux de productivité et une accélération de la croissance globale des revenus par tête (Barro, Sala-i-Martin, 1990). Les délocalisations ne seraient alors, selon cette approche, que l'expression d'un phénomène naturel de ré-allocation géographique du capital productif globalement favorable à l'ensemble des participants à l'échange, y compris les pays développés qui voient leur mode de spécialisation évoluer vers des activités pour lesquels ils sont mieux dotés.

## 22. Les fondements empiriques de l'optimisme libéral

La vision optimiste d'une reconversion quasiment naturelle des pays développés vers des activités à plus haute valeur ajoutée semble confirmée par un certain nombre de faits empiriques :

-Les pays développés restent encore aujourd'hui de très loin les premiers récepteurs de flux d'investissements internationaux (graphique 4), même si ceux-ci prennent davantage la forme d'opérations d'acquisitions-fusions que ceux à destination des pays en développement. Les enquêtes menées auprès des firmes multinationales mettent en évidence le fait que l'Amérique du nord et l'Europe de l'ouest continuent à tenir une place centrale dans leurs projets d'investissement (Ernst and Young, 2004).

**Graphique 4**  
**Répartition des stocks d'investissements directs par zones de destination**



Source : F.Hatem, d'après WIR 2003 et autres sources

- L'examen des flux d'investissements par activité et par région d'accueil semble montrer que le mouvement de spécialisation évoqué plus haut semble d'ores et déjà à l'œuvre, comme le montre l'exemple de l'Europe (Hatem, 2003). En effet, c'est surtout dans les activités manufacturières à basse et moyenne valeur ajoutée que les projets internationaux se sont orientés vers l'Europe de l'Est, alors que l'Europe de l'Ouest conservait largement sa prééminence pour les activités à haute valeur ajoutée (pharmacie, centres de recherche, NTIC) ainsi que pour les activités tertiaires. Plus qu'à un mouvement massif et indifférencié de délocalisation au détriment de l'Europe de l'Ouest, on assisterait aujourd'hui plutôt à une évolution de la géographie économique européenne, avec l'apparition de nouvelles formes de spécialisation : migration en cascade des industries de main-d'œuvre vers une périphérie en expansion, spécialisation du « noyau central » sur les activités tertiaires supérieures et les activités industrielles à fort contenu

en innovation<sup>5</sup> (tableau 3). L'évolution de la filière textile-confection au sein de la plaque Euro-méditerranéenne peut constituer un exemple de cette possible évolution (Hatem, 2004a).

**Tableau 3**  
**Répartition des emplois créés par activités et région d'accueil (% , moyenne 1998-2002)**

<b>Production</b>	<b>Europe de l'Ouest</b>	<b>Europe de l'Est</b>	<b>Total</b>
Agro-alimentaire, agriculture et pêche	2%	4%	3%
Ameublement & Equipement du foyer	0%	2%	1%
Chimie, Plasturgie	7%	6%	6%
Constructeurs automobiles	7%	9%	8%
Electriques	1%	7%	3%
Electroniques	6%	15%	9%
Energie	0%	0%	0%
Equipementiers automobiles	7%	19%	11%
Informatiques, télécommunication	4%	3%	3%
Machines et équipements mécaniques	2%	6%	3%
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	0%	0%	0%
Métaux, travail des métaux, recyclage	2%	5%	3%
Pharmacie	3%	2%	3%
Textile-Habillement	1%	4%	1%
Transport, Stockage, Bâtiment et Travaux publics	1%	2%	2%
Verre-Céramique-Minéraux-Bois-Papier-Edition	3%	7%	4%
<b>Total Production</b>	<b>46%</b>	<b>90%</b>	<b>60%</b>
<b>Activités de services</b>	<b>Europe de l'Ouest</b>	<b>Europe de l'Est</b>	<b>Total</b>
Bureau commercial	15%	4%	11%
Centre de recherche & développement	10%	2%	8%
Distribution-logistique	9%	3%	7%
Quartier Général	8%	0%	5%
Autres services	12%	1%	9%
<b>Total services</b>	<b>54%</b>	<b>10%</b>	<b>40%</b>

Source : d'après EIM,Ernst and Young

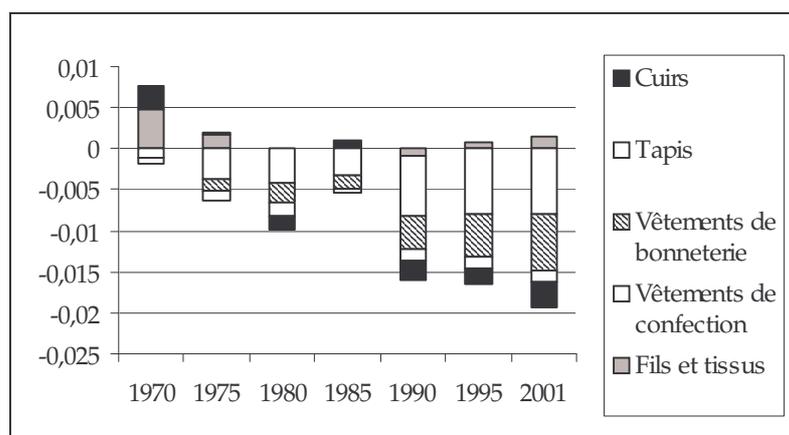
- De nombreux travaux semblent suggérer que les investissements vers l'étranger réalisés par les firmes des pays développés n'ont pas d'impact négatif sur l'emploi dans ces pays. Selon la Mission interministérielle sur les mutations économiques (MIME), par exemple les délocalisations stricto sensu ne représenteraient que 10 % des flux d'IDE français vers l'étranger (voir [www.vie-publique.com](http://www.vie-publique.com)). Une récente étude du Boston Consulting Group conclut que les investissements à l'étranger des firmes françaises ont positivement contribué, via notamment le développement des réseaux d'exportation, au développement de leur emploi en France (voir Le Monde, 2004).

- La croissance de la production industrielle se poursuit dans les pays développés, dont les échanges extérieurs de produits manufacturiers restent excédentaires. Cette résistance est liée

<sup>5</sup> Les études réalisées par Midelfart et Knarvik (2000) conduisent à des résultats très proches des nôtres.

notamment à une évolution favorable des termes de l'échange industriels, eux-mêmes dus à une spécialisation accrue des anciens pays industrialisés vers des productions à plus forte valeur ajoutée. Fait caractéristique, cette résistance peut être observée y compris pour les activités les plus exposées à la délocalisation, comme le montre le cas de la filière textile-confection. En effet, si le déficit commercial ouest-européen s'est globalement aggravé dans cette activité au cours des 15 dernières années, l'amont de la filière, c'est-à-dire les produits textiles, a relativement bien résisté<sup>6</sup> (graphique 5).

**Graphique 5**  
**L'évolution du solde extérieur européen dans l'industrie de la confection**  
**(rapporté au total du commerce extérieur)**



Source : Chelem

- Ces évolutions macroéconomiques se traduisent, au niveau plus microéconomique et local, par un mouvement de modernisation du tissu productif. Des pôles de compétitivité fondés sur la concentration d'activités à fort contenu en intelligence viennent ainsi se substituer à l'ancien tissu des industries manufacturières en déclin, comme le montrent les exemples de Marseille ou de Chambéry.

Pour faire face au déclin de l'activité du port autonome de Marseille, les autorités publiques ont mis en œuvre un vaste programme de rénovation urbaine, intitulé Euromed. Celui-ci a pour objectif de permettre à Marseille d'accélérer sa mutation en grande métropole de rayonnement international. Ce programme s'articule autour de quatre pôles : 1) les anciens docks de la Joliette, transformés en immeubles de bureaux qui accueillent déjà plus de 3000 « cols blancs » et devraient constituer le noyau d'un vaste quartier d'affaires à vocation internationale ; 2) l'ancienne façade portuaire, s'étendant sur près de 3 kilomètres de littoral entre le fort Saint-Jean et Arenx, qui devrait être transformée en zone à vocation culturelle et de loisirs ; 3-4) et dans le centre de Marseille, les quartiers de la Gare Saint-Charles/porte d'Aix et celui de la Belle de Mai. Ce dernier devrait accueillir, sur les locaux de l'ancienne manufacture de tabac, un vaste pôle dédiée aux industries des médias.

<sup>6</sup> Même si les grandes concentrations industrielle fortement employeuses de main d'œuvre ouvrière ont été complètement sinistrés (ex : fermeture de toutes les grandes filatures dans la région de Roubaix-Wattrelos), la production s'est maintenue en volume grâce au développement des textiles à haute valeur ajoutée.

La zone de Chambéry est affectée depuis les années 1980 par un mouvement de désindustrialisation touchant notamment les industries de base traditionnellement présentes dans la région : fermeture des sites d'Ugine, réduction d'activité programmée des sites verriers de Saint-Gobain, fermetures de sites militaires... C'est justement à l'occasion de la fermeture, en 1983, de la base aérienne 725 en bordure du lac d'Annecy, qu'a été décidée la création sur ce site d'un technopole destiné à regrouper des laboratoires de recherche, des instituts d'enseignement et des entreprises innovantes dans des domaines tels que l'environnement et les éco-industries, les énergies renouvelables ou les matériaux nouveaux. Aujourd'hui ce site accueille près de 7000 personnes, dont 2200 salariés, 3500 étudiants et 500 chercheurs. 110 entreprises à vocation technologiques, 15 laboratoires de recherche, 80 formations supérieures (université de Savoie, Esigec, ESC, Ensam, IUT) et 15 sociétés de services y sont d'ores et déjà en activité, avec un taux d'implantations nouvelles de 15 % par an.

Ce diagnostic relativement optimiste conduit à considérer comme allant pratiquement de soi la transformation d'un pays comme la France en une économie spécialisée sur les nouvelles technologies et le tertiaire supérieur, en substitution d'activités manufacturières traditionnelles inéluctablement condamnées à migrer ou à disparaître. Dès lors, le but essentiel des pouvoirs publics devrait consister à favoriser cette transition, en favorisant le développement de puissants « pôles de compétitivité » dans les domaines à haute technologie. Cette politique s'articulerait notamment sur les points suivants : aides à la recherche et à la l'innovation, formation, mise en réseau des compétences locales (laboratoires de recherche et entreprises notamment), renforcement des liens industrie-recherche et industrie-enseignement, encouragement à la création et au développement d'entreprises innovantes (capital-risque, pépinières d'entreprise..), mise en place d'infrastructures d'accueil (technoparcs..). Les propositions récentes du rapport de la Datar « la France, puissance industrielle », constituent un bon exemple de cette approche (Datar, 2004).

### **III. DIFFICULTES ET ILLUSION DE LA RECONVERSION**

Cependant, d'autres arguments conduisent à mettre en doute la vision optimiste qui vient d'être présentée. Sur le plan théorique, les travaux récents de l'école dite « nouvelle économie géographique » mettent en évidence l'existence d'effets cumulatifs d'agglomération ou au contraire de déversement conduisant, en économie ouverte, à la coexistence de dynamiques de croissance très contrastés selon les zones et donc à la juxtaposition possible de régions prospères, en expansion, en déclin ou durablement exclues (Hatem, 2004b, chapitre 1).

Ces travaux sont confirmés, sur le plan empirique, par les difficultés effectivement rencontrées par certaines régions industrielles anciennes pour compenser le déclin de leur secteur manufacturier traditionnel par des activités nouvelles. Celles-ci sont-elles de taille suffisante pour constituer une alternative crédible au déclin des industries de main-d'œuvre ? Les avantages comparatifs des territoires anciennement industrialisés dans ces domaines sont-ils aussi solides que nous le pensons à priori ? Une économie exclusivement fondée sur la capacité d'innovation et/ou de recherche est-elle socialement et techniquement viable en l'absence d'une base industrielle solide ? Telles sont quelques-unes des questions suggérées par l'examen des cas concrets.

### 31. Les activités nouvelles : une alternative crédible à la désindustrialisation ?

De nombreuses études insistent sur l'important potentiel de croissance lié au développement d'activités nouvelles. Selon l'étude « technologies clés » de la Digitip (2001), une grande partie de la croissance à moyen terme de l'économie européenne sera fondée sur les applications d'une centaine de technologies actuellement en émergence. La perspective de ce pactole technologique incite naturellement les décideurs politiques à orienter leurs actions de développement vers le soutien à ces activités, en espérant que celles-ci viendront relayer un secteur manufacturier traditionnel en déclin. Et, de fait, le nombre de programmes de développement locaux ou nationaux mentionnant, entre autres, les biotechnologies et les technologies de l'information comme des secteurs prioritaires est très frappant. La réussite de tels projets suppose cependant deux conditions préalables qui sont loin d'être, selon nous, réunies : d'une part que les applications industrielles de ces technologies nouvelles se développent effectivement ; d'autre part, qu'elles permettent la création d'un nombre d'emploi suffisant pour compenser les pertes liés à la fermeture des grands sites manufacturiers.

Au cours des trente dernières années, les déceptions liées au développement de nouvelles technologies ont été nombreuses. Au début des années 1980, par exemple, les prospectivistes annonçaient cinq domaines d'innovation majeurs pour la fin du siècle (voir par exemple CGP, 1985) : l'espace, les énergies nouvelles, les matériaux nouveaux, les technologies de l'information et les biotechnologies. Le développement du marché de l'espace n'a pas été à la hauteur des espoirs de l'époque, malgré quelques applications dans le domaine des télécommunications. La part des énergies renouvelables dans les bilans énergétiques n'a que peu progressé malgré les généreuses subventions publiques dont elles ont bénéficié au delà de toute logique économique. Les matériaux nouveaux se sont bien développés, mais sans pour autant constituer la révolutions technico-industrielle majeure qui était annoncée, les voitures d'aujourd'hui continuant à être composées pour l'essentiel d'aciers et de plastiques relativement ordinaires. Les technologies de l'information ont effectivement révolutionné nos modes de vie, mais leur développement a connu des a-coup importants liés à des prévisions de marché systématiquement trop optimistes et aboutissant à des crises brutales, dont le dégonflement de la bulle Internet en 2001-2002 constitue le dernier avatar<sup>7</sup>. Enfin, le développement des biotechnologies a donné lieu à des déceptions et reste encore aujourd'hui suspendu à de nombreuses incertitudes : retards pris dans le développement des anti-corps monoclonaux et des vaccins anti-cancer (constamment annoncés comme imminents depuis le milieu des années 1980), déceptions récentes concernant le développement des OGM, et qui se traduisent par une crise profonde de l'industrie agrochimique (licenciements chez Monsanto, Novartis, etc.).

Mais, même dans le cas où ces activités se développeraient conformément aux prévisions alléchantes dont elles font actuellement l'objet, se pose la question de leur contribution effective à la croissance et, surtout, à la résorption du chômage. En d'autres termes, pourra-t-on compenser les pertes importantes d'emplois qui se produisent actuellement dans les activités de main d'œuvre par des gains plus épars dans des activités de pointe et/ou de niche ayant chacune des marchés de taille plus faible et surtout des contenus en emplois plus limités ? A titre d'exemple, les créations d'emplois à l'étranger par les firmes multinationales en Europe ont représenté entre

---

<sup>7</sup> On pourrait également mentionner les déceptions liées au développement des réseaux de fibres optiques, qui ont eu pour conséquence directe une crise des activités opto-électroniques dans lesquelles s'était spécialisée la Bretagne.

1998 et 2002, d'après la base AFII/Ernst & Young, environ 50000 emplois par an (dont une moitié localisée dans les pays de l'Est) pour la production automobile, contre moins de 20000 pour les centres de recherche, et moins de 1000 pour les productions liées aux biotechnologies.

### **32 . Disposons-nous réellement du potentiel pour attirer ces activités ?**

« Les pays industrialisés en général et la France en particulier, disposent d'avantages comparatifs majeurs pour attirer les activités de hautes technologies et de tertiaire supérieur ». A force d'être constamment répétés, une telle affirmation finit par prendre des allures d'évidence. Mais certains faits peuvent cependant constituer des motifs d'inquiétude :

- Concernant la France, l'examen de nos performances en matière d'accueil des investissements étrangers montre que notre degré de spécialisation est inférieur à celui des pays d'Europe du Nord pour les activités à haute technologie (centres de recherche,...) et à celui des îles britanniques pour les activités tertiaires dites « d'appui » (quartiers généraux, call centers...). En d'autres termes, nous ne sommes pas particulièrement attractifs, par rapport aux meilleurs pays européens, pour ces activités. L'analyse du cas des biotechnologies permet de prendre la mesure de certaines de nos faiblesses (voir Kopp, 2003) : effort global de recherche inférieur à celui des pays d'Europe du nord ; lourdeurs de fonctionnement des établissements publics scientifiques et techniques ; difficultés de financement des entreprises de biotechnologies, surtout en période d'amorçage ; cadre réglementaire peu propice à la protection et à la valorisation de l'innovation ; insuffisance de la culture du partenariat privé/public et effort insuffisant de valorisation industrielle des résultats la recherche publique<sup>8</sup>.

- Concernant maintenant l'ensemble des pays industrialisés, le fait de surestimer l'importance de notre avance technologique et, a contrario, de sous-estimer le potentiel de rattrapage des pays émergents pourrait constituer une grave erreur. Sur les mêmes machines, les salariés des usines chinoises du groupe Saint-Gobain ont aujourd'hui une rapidité d'apprentissage supérieure à celle de leurs collègues français. Sur des chaînes de montage comparables, la productivité des ouvriers hongrois ou tchèques des groupes PSA ou Renault est équivalente, voire supérieure à celle de leurs employés d'Europe de l'Ouest. Le nombre de diplômés scientifiques et techniques des universités asiatiques augmente d'année en année - sans parler des nombreux lauréats chinois ou coréens des universités américaines. Quant aux industriels locaux, ils ont bien l'intention de ne pas se cantonner au rôle de simples sous-traitants des firmes occidentales, comme le montre l'exemple des filières textile-confection chinoise ou turque (DREE, 2003).

L'industrie turque a d'abord joué le rôle de sous-traitante pour les donneurs d'ordre d'Europe en assemblant des produits bas de gamme à partir de textiles européen importés. Un certain nombre d'entreprises se sont ensuite tournées vers la co-traitance pour des produits moyen de gamme, tandis que le pays accueillait une quantité croissante d'investissements européens en confection et que l'amont de la filière (textile) se développait. Enfin, sont apparues des entreprises turques donneuses d'ordre avec des marques et des capacités de design propres. Depuis quelque temps, ces firmes commencent elles-mêmes à investir à l'étranger, notamment en Europe de l'Ouest, en

---

<sup>8</sup> Voir également à ce sujet l'article de Frédérique Sachwald sur les risques de délocalisation de la recherche française « vers le haut », c'est-à-dire vers les pays très développés d'Europe du nord et les Etats-Unis (Sachwald, 2004).

acquérant des firmes de confection locales en difficulté dans le but notamment de mettre la main sur leurs réseaux de distribution. Par exemple, l'entreprise Retro Tekstil San, créée en 1996, a d'abord agi comme sous-traitante de compagnies étrangères, avec 50 salariés. Après une expansion rapide, elle a créé une joint-venture avec l'entreprise britannique Desmonds & Son. Elle emploie aujourd'hui 1200 salariés et développe une ligne complète de pantalons en fibres naturelles, synthétiques et artificielles, destinée aux consommateurs du monde entier.

- Mentionnons enfin que, dans les pays développés, la reconversion des populations anciennement employées dans les activités manufacturières vers des activités nouvelles se heurte à d'importantes difficultés, même lorsque les possibilités d'emploi existent. 18 mois après la faillite des usines Moulinex en Normandie, seulement un peu plus de 10 % des 3600 salariés concernés avaient effectivement retrouvé un emploi, même si des promesses d'embauche ont été faites pour la moitié d'entre eux. En Lorraine, malgré les interventions publiques dont elles ont bénéficié, les populations touchées par la fermeture des sites Famec et Daewoo peinent également à retrouver un emploi (formations inadaptées ou insuffisantes, salariés trop âgés, trop exigeants ou peu adaptables, méfiance des employeurs, effet pervers des allocations-chômage, etc.). Cette question de la reconversion et du devenir de la main d'œuvre « non reconvertie », c'est-à-dire laissée à l'abandon, risque de devenir pour nos sociétés un enjeu économique et politique majeur (cf. infra).

### **33. L'absence de base industrielle solide est-elle socialement, techniquement et stratégiquement tenable ?**

Enfin, se pose la question de la viabilité d'un modèle de développement fondé exclusivement sur les activités technologiques ou tertiaires, et sous-estimant l'importance des industries de main-d'œuvre dites « traditionnelles ». Les risques d'impasse en la matière tiennent notamment aux facteurs suivants :

- Le risque d'atrophie de la base de savoir-faire industriel constituant le substrat technique de la capacité d'innovation. Historiquement, l'industrie française de la mode est née des mains des couturières parisiennes, dans les ateliers de leurs patrons artisans. Le naufrage de la confection française risque de se traduire, à travers la mise au rebut de ses ouvriers qualifiés, par une perte de savoir-faire technique qui aura bien entendu des conséquences négatives sur notre capacité d'innovation pour l'invention de nouveaux modèles. A l'inverse, peut-on sérieusement croire que les industriels turc ou chinois de la confection accepteront longtemps de rester cantonnés à la position de sous-traitants dans des activités de volume « bas de gamme », sans chercher à développer des produits plus élaborés (cf. supra, paragraphe 32) ? Ils feront alors appel à des créateurs de mode locaux, qui bénéficieront par rapport à leur collègues français de l'immense avantage d'être enracinés dans un environnement industriel puissant et dynamique.

- La possible délocalisation de certaines activités tertiaires. Jusqu'ici, ce sont surtout les activités de production manufacturières qui ont été délocalisées pour des raisons de coûts. Or, les évolutions tant technologiques (progrès des réseaux de communication) qu'organisationnelles (regroupement de certaines activités d'appui tertiaire sur des « plateaux » spécialisés appelés « centres de services partagés ») ouvrent désormais la possibilité d'une délocalisation de nombreuses activités de services. A titre d'exemple, on peut citer, entre beaucoup d'autres : les centres d'appel, les centres de maintenance informatique, les activités de gestion de la paie, de

billetterie, de comptabilité, de gestion logistique, etc. L'Inde accueille par exemple aujourd'hui un très grand nombre d'activités de ce type délocalisées par des firmes anglo-saxonnes. Plus près de nous, Il existe d'ores et déjà au Maroc près de 4000 postes de « centres d'appel », visant essentiellement une clientèle francophone.

- D'autres activités tertiaires d'appui, aujourd'hui encore situées dans les pays développés, seront également délocalisées à mesure que le besoin d'une présence locale, à proximité des sites de production, se fera de plus en plus pressant. C'est par exemple le cas pour les activités logistiques, nécessaire à la bonne organisation des filières de production, et dont la présence se développe actuellement très rapidement en Europe de l'Est (ex : création à Kolin d'un grand site logistique en appui de l'usine automobile PSA-Toyota). Les activités de distribution et de représentation commerciale se développent également dans les pays émergents à mesure que le marché local prend de l'importance.

Il n'existe donc pas nécessairement de force de rappel automatique ou de limite naturelle au déversement des activités productives des anciens pays développés vers les pays en émergence. Ceux-ci ne se limiteront pas au rôle d'ateliers de sous-traitance pour quelques activités de main-d'œuvre. Ils renforceront progressivement, et peut-être très rapidement, leurs capacités technologiques et d'innovation, reconstitueront des filières d'activité complètes, développeront de vastes pôles tertiaires. Ces évolutions s'accompagneront de l'apparition d'un puissant capitalisme autochtone, à l'image de celui qui émerge sous nos yeux dans les monde chinois et indien et se lance à l'assaut des marchés mondiaux.

#### **34. La dimension nouvelle de l'enjeu**

Des phénomènes de déversement industriel comparables à celui que nous observons aujourd'hui se sont déjà produits dans le passé, à mesure que le mouvement d'industrialisation s'étendait vers de nouveaux pays. Mais, dans la plupart des cas, le récepteur – c'est à dire les zones en décollage accueillant des activités délocalisées - était de plus petite taille que le « cœur » économique sur lequel il se greffait. C'est ainsi que des régions de dimension relativement modeste, comme Malte, L'Irlande, l'Italie centrale et du sud, et, plus récemment, la Péninsule Ibérique vinrent progressivement s'agréger au cours des années 1960 -1990 au cœur développé du continent ouest-européen. Et même les 10 nouveaux pays-membres qui constituent désormais au sein de l'Union Européenne des concurrents redoutables pour les pays de l'Ouest ne totalisent que 75 millions d'habitants, soit un chiffre relativement modeste par rapport à celui de l'ancienne Union à 15.

Les dynamiques, en revanche, changent de nature, lorsque c'est au tour de colosses démographiques comme la Chine et l'Inde de commencer à attirer à leur tour investissements et activités productives. Ici, pas de phénomène prévisible de saturation à brève échéance des capacités d'accueil ou de rattrapage salarial rapide, comme cela fut le cas dans les années 1990 pour l'Espagne et comme cela est en train de se produire aujourd'hui pour la République Tchèque ou la Hongrie. Dans ces conditions, le mouvement de déversement des industries en provenance des pays développés peut se poursuivre très longtemps avant que les capacités d'absorption locales soient saturées, entraînant de ce fait un phénomène de désertification industrielle sans commune mesure avec les expériences précédentes.

### **35. L'enjeu de la cohésion sociale**

Les conséquences de ce phénomène de déversement industriel sont infiniment plus préoccupantes sur le plan social que dans le domaine strictement économique. En effet, comme on l'a vu au paragraphe 22, la croissance industrielle se poursuit en France, même si c'est à un rythme ralenti, du fait du développement de productions à forte valeur ajoutée qui vient compenser le déclin des activités plus traditionnelles. Mais cette croissance étant, presque par définition, pauvre en emplois peu qualifiés, ce sont d'abord les salariés appartenant à cette catégorie qui sont les plus menacés. Leur productivité n'est en effet pas suffisante pour compenser les énormes différentiels de coût salarial avec leurs concurrents chinois ou indiens. Ce n'est qu'en montant dans la gamme des qualifications que l'on voit progressivement apparaître des activités pour lesquelles le coût unitaire (ie. le rapport salaire/productivité) redevient favorable aux pays développés. Plus exactement, il s'agit d'activité où les compétences, encore rares, restent concentrées dans ces derniers pays<sup>9</sup>.

On risque donc de voir apparaître dans les pays développés, sous les coups de boutoir de la délocalisation, une sous-population de personnes inemployables ou condamnées à des conditions d'emploi durablement dégradées ou précaires, qui coexisteraient avec des populations tirant un profit réel du mouvement de globalisation. D'où un risque de polarisation et d'anomie sociale d'autant plus dangereux qu'une fraction croissante de la classe moyenne – pilier essentiel de la démocratie et de la capacité d'entreprendre – se trouverait progressivement aspirée par la « trappe à pauvreté » et rejetée dans la marginalité économique et sociale à mesure que les emplois de « cols blancs » seront délocalisés. C'est alors, plus encore que la seule prospérité économique, tout l'équilibre politique et social des sociétés occidentales qui se trouverait gravement menacé, à travers des phénomènes de désocialisation et de radication politique de la partie de la population confrontée au chômage et à l'exclusion. Le scénario d'une crise majeure ne peut donc être exclu dans certains pays industrialisés. La France, pays intermédiaire « coincé » entre les pays très développés du nord de l'Europe et les pays à bas coûts du sud, et confrontée à des problèmes profonds d'ajustement structurel, constitue malheureusement un candidat tout à fait vraisemblable pour ce type de scénario.

## **IV. RETROUVER UNE AMBITION DE POLITIQUE INDUSTRIELLE**

Notre opinion est qu'un pays ne peut vraisemblablement prétendre à jouer, à terme, un rôle économique et politique important s'il ne sait plus fabriquer de quoi se vêtir, se chauffer, ou se défendre. Et que l'on n'exhibe pas la vieille loi des avantages comparatifs pour expliquer que cela est devenu aujourd'hui impossible ou économiquement non souhaitable. Des activités, dont l'arrêt de mort est aujourd'hui pratiquement annoncé par certains, peuvent en fait se révéler tout à fait dynamiques pour peu que des conditions de concurrence un tant soit peu équitables soient mises en place. Le meilleur exemple est encore une fois l'industrie de la confection. Si l'on se fonde sur les mesures existantes de coûts, le centre de Paris est sans doute l'un des endroits au monde où cette activité devrait en principe se révéler la moins rentable. Or, il existe, dans le quartier du Sentier, un « cluster » de conception/production/distribution de produit d'habillement de moyenne gamme, qui, malgré ses difficultés actuelles, reste très actif. Proximité au marché et

---

<sup>9</sup> Avantage peut-être d'ailleurs provisoire compte tenu de l'effort de formation de la main d'œuvre actuellement en cours dans certains pays émergents, aux premiers rangs desquels la Chine et l'Inde.

circuits de distribution courts, flexibilité de la main d'œuvre et application peu zélée de la réglementation du travail, créativité et réactivité face aux tendances de la demande, constituent quelques-uns des ingrédients de cette réussite (voir Hatem, 2004a).

Rien n'est donc irrémédiablement perdu, tant restent encore aujourd'hui significatifs nos atouts en termes de savoir-faire, de base industrielle, de capacités de recherche. Mais il faut pour cela pourchasser nos propres démons intérieurs : le fatalisme facile conduisant à considérer comme perdue d'avance la bataille du manufacturier classique ; l'illusion technologique qui voit dans les biotechnologies et les NTIC des solutions miracles ; la naïveté libérale selon laquelle le démantèlement des protections commerciales est nécessairement porteuse de bienfaits, y compris lorsqu'elle expose l'industrie nationale à une concurrence inégale ou déloyale. On est alors conduit à envisager une action à la fois offensive et défensive : d'une part, développement des activités innovantes et modernisation des industries traditionnelles ; d'autre part, recherche de conditions de concurrence équitables pour l'industrie nationale et européenne à travers l'amélioration de notre environnement fiscal et réglementaire, mais aussi l'application de principes de sauvegarde face à des concurrents étrangers ne respectant pas un minimum de règles sociales et environnementales.

#### **41. Le volet offensif : innovation et modernisation**

Cette action passe bien entendu par un soutien aux activités innovantes, où se trouvent tout de même concentrée – en dépit des réserves évoquées plus haut dans cet article – une fraction significative du potentiel de croissance de l'économie nationale. Cette action passe à la fois par une approche régionale (soutien aux pôles de compétitivité, cf. paragraphe 22) et par une approche sectorielle. Dans le domaine des biotechnologies par exemple, les propositions les plus fréquemment évoquées sont les suivantes (voir Kopp, 2003) : mieux valoriser les résultats de la recherche à travers un renforcement du partenariat entre la recherche publique et le privé, en encourageant le dépôt et l'exploitation des brevets et la création de jeunes entreprises innovantes à partir des résultats de la recherche ; faire croître les dépenses de recherche en entreprise à travers un dispositif d'incitation fiscale (extension du champ du crédit d'impôt-recherche, autres avantages fiscaux comme l'exonération d'IS pour les jeunes entreprises innovantes) ; accroître l'attractivité française pour les entrepreneurs et les investisseurs, globalement et pour chaque territoire (fiscalité locale, renforcement des clusters locaux...), etc.

Mais il faut également encourager la modernisation des activités dites « traditionnelles » en renforçant notamment leur capacité d'innovation. En effet, plus cette capacité sera forte, mieux ces activités seront protégées des risques de délocalisation liés à une stricte logique de coûts de production de masse. L'exemple de la filière textile-confection est à cet égard très éclairant (voir Hatem, 2004).

L'image d'une filière textile-confection employeuse de main d'œuvre non qualifiée et peu intensive en recherche appartiendra bientôt au passé. La mise au point des tissus du futur (anti-tâche, hydrophobe, régulateurs thermiques, photoprotecteurs...) suppose un environnement technologique évolué que seuls offrent pour l'instant les pays développés. L'introduction de machines plus performantes (machines à coudre évoluées, production assistée par ordinateur), sans permettre une véritable automatisation de la phase d'assemblage – la plus gourmande en main d'œuvre –, permet de réduire des différentiels de coûts de production qui ne sont finalement

pas si considérables, si l'on tient compte de tous leurs composants (voir graphique 2). En outre, le renforcement des complémentarités avec les pays de la zone Euromed peut permettre aux entreprises européennes de renforcer leur compétitivité par rapport à leur concurrents asiatiques.

Autre élément favorable : la demande croissante de personnalisation, le renouvellement accéléré des gammes, la nécessaire réactivité aux effets de mode, constituent autant de facteurs incitant à une localisation de la production à proximité du marché. Ainsi, des marques comme Zara ou Kickers, qui ont fondé leur compétitivité sur ces principes, fabriquent en Europe (respectivement Espagne et Belgique) une grande partie de leurs produits. Chantelle a réussi à maintenir son niveau d'emploi en France en spécialisant ses sites français sur des activités à plus fort contenu en innovation et en valeur ajoutée, tout en délocalisant sa production de masse. La capacité des « créateurs » à « sentir » le marché local, la fiabilité des réseaux logistiques rendant possible un approvisionnement rapide des points de ventes, permettent d'offrir ainsi à consommateur un produit mieux adapté à ses besoins que s'il était fabriqué en Extrême-Orient.

Certaines nouvelles récentes constituent un facteur d'optimisme : le producteur américain GSE vient par exemple d'investir 2 millions d'euro sur son site de Rechlin en Allemagne pour accroître sa production de textiles géosynthétiques. Et la France, 2ème pays européen pour les textiles géosynthétiques, capitale de la mode et de l'innovation textile avec ses salons parisiens comme Texworld, Expofil, Première vision, Mod'amont, Made in France, a elle aussi des atouts immenses à faire valoir sur ce segment.

La confection européenne et française pourrait donc trouver un nouvel équilibre, fondé sur des productions en plus petites séries, pour des produits à plus forte valeur ajoutée (textile et design) et mettant en œuvre des outils de production modernes. Elle offrirait des emplois, sans doute en moins grand nombre, mais également plus qualifiés que par le passé et plus orientés vers les fonctions de conception, de management et de logistique.

#### **42. Le volet défensif : adaptation réglementaire, fiscale et application de principes de sauvegarde**

Dans bien des cas, l'industrie française ne parvient pas à affronter la concurrence étrangère, non parce qu'elle n'est pas compétitive sur un plan technique ou organisationnel, mais parce que son environnement administratif, fiscal et réglementaire est infiniment moins favorable que dans certains pays concurrents. Et un nombre beaucoup plus grand d'entreprises pourraient continuer à prospérer en France pour peu que des conditions de concurrence tant soit peu équitables soient respectées.

Ceci suppose, sur le plan interne de rechercher toutes les solutions permettant d'abaisser les coûts et de réduire les contraintes d'ordre réglementaire et fiscal pesant sur les activités présentes dans notre pays, tout en se fixant un certain nombre de critères d'ordre social qui constitueraient en quelque sorte le « socle minimal » des garanties et des droits offerts aux salariés afin d'éviter les phénomènes de « moins-disant social ». A cet égard, l'idée d'introduire une « TVA sociale » destinée à financer, en substitution des actuelles cotisations assises sur les salaires, notre système de protection sociale, paraît une idée de bon sens, qu'aucune considération sur la complexité de la réforme fiscale nécessaire ou sur les contraintes communautaires ne devrait conduire à différer, au regard de l'importance de l'enjeu : sauver l'industrie française.

Sur la plan externe, l'application de clauses de sauvegarde, de quotas ou de droits protecteurs sur des produits fabriqués dans des pays ne respectant pas un minimum de règles en matière de droit social, de protection de l'environnement et de la propriété intellectuelle ou encore de réciprocité dans l'accès au marché, apparaît également, pour les mêmes raisons, comme une proposition de simple bon sens.

En France, l'union des industries textiles a récemment publié une série de propositions d'action s'inspirant de cette philosophie : instauration d'un tarif extérieur commun pour protéger l'espace Paneuromed contre les exportations asiatiques ; développement des coopérations à l'intérieur de la zone MEDA afin de mettre à profit les complémentarités entre les différents pays de la région ; mise en place, au sein de l'union européenne une « TVA sociale » pour le financement des systèmes de protection sociale<sup>10</sup>.

Il sera alors peut-être possible d'inverser la tendance et de redonner à la France le statut de grande puissance industrielle, produisant une large gamme de produits, du plus simple au plus évolué, axant son développement sur l'innovation et la recherche sans négliger des activités moins prestigieuses mais également nécessaires à la prospérité, à l'indépendance nationale et à la simple survie.

---

<sup>10</sup> Mentionnons également qu'aux Etats-Unis, le Sénat américain a adopté jeudi 4 mars 2004 un projet de loi pour limiter les délocalisations d'emplois. Ce texte voté à une très forte majorité (70 voix contre 26) interdit aux entreprises de sous-traiter hors des Etats-Unis des contrats financés avec des fonds fédéraux. D'autres mesures visant à préserver les emplois américains seront prochainement soumis au Sénat. A la Chambre basse, le représentant Bernie Sanders, un indépendant du Vermont (nord-est) et 50 autres de ses collègues ont déjà soumis un projet de loi pour priver des entreprises de subventions, garanties de crédit et prêts fédéraux si elles licencient davantage de salariés américains que d'étrangers dans leurs filiales outre-mer.

## BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, 2004a, Doing business in 2004, Oxford University Press
- Banque Mondiale 2004b, Global Development Finance,
- Barro J. Sala-I-Martin X., 1990, Economic growth and convergence across the United States, Working paper n°3419, National Bureau of Economic Research, MA.
- Commissariat au Plan/Datar, 1985, Prospective 2005, Sept explorations de l'avenir, Ronéo, Paris
- Datar, 2004, La France, puissance industrielle, sous la direction de Daniel Darmon.
- Digitip, 2000, Technologies clés 2005, Editions de l'industrie.
- DREE, Spécial textile-habillement, Revue DREE-élargissement, , dossier n°32, avril 2003
- Ernst and Young, 2004, European Attractiveness, the opportunity of diversity, La Baule, mai.
- Hatem Fabrice, 2003, La France face à l'investissement international en Europe, revue Accomex n° 54, décembre
- Hatem Fabrice, 2004a, L'industrie de la confection dans la zone Euromed, étude Anima n°6
- Hatem Fabrice, 2004b, Investissement international et politiques d'attractivité, Economica.
- Kopp Pierre, 2003, Panorama des biotechnologies 2002, Nantes, Septembre
- Le Monde, 2004, Selon le Boston Consulting Group, l'internationalisation permet de créer des emplois en France, 15 juin 2004
- Midefart-Knarvik et alii, 2000, the location of european industry, paper 142, commission of the EEC-Ecofin, Economic Papers.
- Mundell R.A., 1957, "International trade and factor mobility", American Economic Review, n° 47.
- Roustan M. Rapport d'information sur la désindustrialisation du territoire, Rapport n°1625, 27 mai 2004
- Sachwald F., "Délocalisations : une « destruction créatrice » ?, Revue Sociétal n°44, 2ème trimestre 2004



ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title  
(  
/Subject  
(D:20051030154520)  
/ModDate  
(  
/Keywords  
(PDFCreator Version 0.8.0)  
/Creator  
(D:20051030154520)  
/CreationDate  
(fabrice.hatem)  
/Author  
-mark-